

Recherches sociographiques



L'exogamie précoce et la prévision des taux de transfert linguistique

Charles Castonguay

Volume 20, numéro 3, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055854ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055854ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Castonguay, C. (1979). L'exogamie précoce et la prévision des taux de transfert linguistique. *Recherches sociographiques*, 20(3), 403–408.
<https://doi.org/10.7202/055854ar>

L'EXOGRAMIE PRÉCOCE ET LA PRÉVISION DES TAUX DE TRANSFERT LINGUISTIQUE *

L'examen attentif des transferts linguistiques par groupe d'âges laisse prévoir une accélération future du rythme de ces transferts dans la société canadienne.¹ Dans la mesure où l'évolution de l'exogamie linguistique sous-tend celle des transferts, l'étude des taux d'exogamie par groupe d'âges permet de consolider cette prévision et de la préciser quant à l'ampleur des transferts futurs.

Le modèle explicatif qui nous a permis de saisir la dynamique générale des transferts linguistiques relevés au recensement de 1971 tourne autour de l'utilisation de la cohorte des personnes âgées de trente-cinq à quarante-quatre ans comme groupe-repère pour déterminer les taux de transfert en cours, à une époque donnée, au sein des divers groupes linguistiques. L'importance habituellement accordée aux mariages linguistiquement hétérogènes comme cause du phénomène de transfert motivait en partie ce choix de groupe-repère. L'analyse simultanée des taux d'exogamie et de transferts linguistiques par groupe d'âges confirmera que les deux phénomènes progressent effectivement de façon étroitement parallèle, et l'élaboration d'un cadre sommaire d'appréciation de l'évolution de l'exogamie par groupe d'âges montrera l'intérêt certain des taux d'exogamie des plus jeunes cohortes pour la prévision des taux de transfert à venir.

Par *taux d'exogamie linguistique* d'un groupe de langue maternelle donnée, entendons le pourcentage de ses membres mariés qui, en 1971, déclaraient vivre en cohabitation matrimoniale avec un conjoint d'une autre langue maternelle. Sous ce titre notre champ d'observation se limitera nécessairement à la population de quinze ans ou plus, que nous répartirons en groupes d'âges décennaux, comme pour l'étude des transferts linguistiques. Chez les groupes que nous avons observés, les facteurs tels l'âge au premier mariage, la

* Recherche subventionnée par l'Université d'Ottawa et le Centre international de recherche sur le bilinguisme de l'Université Laval. Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent en rien l'une ou l'autre de ces institutions.

1. Pour certains éléments d'analyse et définitions utiles à la lecture du présent article, voir : « Les transferts linguistiques au foyer », *Recherches sociographiques*, XVII, 3, 1976 : 341-351.

séparation, le divorce ou la mortalité font que le taux de cohabitation matrimoniale atteint généralement son maximum chez la cohorte des trente-cinq à quarante-quatre ans. Ce fait appuie le choix de cette cohorte comme groupe-repère des taux de transfert courants, mais nous oblige également à fixer clairement, comme nous l'avons fait pour les transferts, sous quelles hypothèses il nous sera permis d'employer les taux d'exogamie relevés auprès des autres groupes d'âges en 1971 pour estimer ceux des groupes-repères des décennies passées ou à venir.

En l'absence d'études démontrant une différenciation importante des taux de divorce ou de mortalité entre conjoints endogames et exogames, nous supposons que les taux d'exogamie linguistique recueillis en 1971 auprès des couples plus âgés témoignent assez fidèlement des taux d'exogamie en cours au sein des groupes-repères des époques antérieures. À la manière de notre modèle d'interprétation diachronique des transferts, nous utiliserons donc le taux d'exogamie observé auprès de la cohorte âgée de quarante-cinq à cinquante-quatre ans en 1971 comme mesure de celui du groupe-repère de 1961, celui des cinquante-cinq à soixante-quatre ans pour reconnaître les choix matrimoniaux du groupe-repère de 1951, et enfin celui des soixante-cinq ans et plus pour remonter au groupe-repère de 1941. La lecture dans cette perspective des données du tableau 1, en remontant des soixante-cinq ans et plus jusqu'au groupe-repère pour 1971, fait ressortir un parallélisme évident entre la progression des années trente aux années soixante des taux d'exogamie et d'anglicisation des groupes-repères de chaque minorité de langue maternelle française en cause.²

Cependant, contrairement aux exigences du modèle interprétatif propre aux transferts linguistiques, rien ne nous empêche dans le cas de l'exogamie de prolonger cette lecture du tableau 1 au-delà du groupe-repère de 1971 et en direction de l'avenir, à condition d'agréer l'hypothèse additionnelle que les taux d'exogamie des groupes-repères en 1981 et en 1991 ne feront que confirmer les taux observés en 1971 auprès des membres déjà mariés des cohortes âgées de vingt-cinq à trente-quatre et de quinze à vingt-quatre ans respectivement. Appelons *taux d'exogamie précoce* ces indicateurs des taux d'exogamie des groupes de cohabitation matrimoniale maximale des deux décennies à venir.³ Cette seconde hypothèse nous paraît d'ailleurs conservatrice puisqu'en vertu de

2. Nous considérons les options linguistiques et matrimoniales des membres du groupe-repère de 1971 comme résultant essentiellement du comportement de ses membres en ces domaines au cours des années soixante, celles du groupe-repère de 1961 comme témoignant des comportements linguistiques et matrimoniaux dominants dans les années cinquante, et ainsi de suite. Du graphique 1 on comprendra que le choix particulier de groupes linguistiques présenté au tableau 1 répond avant tout à des impératifs d'ordre figuratif: les courbes d'exogamie et d'anglicisation des différentes minorités n'accusent en fait que des différences d'échelle et non de structure d'une province à l'autre.

3. À vrai dire, le taux d'exogamie observé auprès des vingt-cinq à trente-quatre ans en 1971 servirait à estimer le taux d'exogamie propre à la décennie des années soixante-dix présentement en cours et déjà sur le point de s'achever.

TABLEAU 1

Taux d'exogamie et d'anglicisation, par groupe d'âges, population de langue maternelle française de quinze ans et plus, Alberta, Ontario et Nouveau-Brunswick, 1971.
(en pourcentages)

	GROUPE D'ÂGES					
	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus
<i>Alberta</i>						
Taux d'anglicisation	49.5	65.7	64.1	58.8	53.4	41.5.
Taux d'exogamie	56.5	56.3	51.4	43.1	35.1	29.3
<i>Ontario</i>						
Taux d'anglicisation	25.5	35.6	38.1	35.9	31.5	26.1
Taux d'exogamie	35.5	33.8	30.9	27.9	23.0	17.0
<i>Nouveau-Brunswick</i>						
Taux d'anglicisation	6.7	11.3	11.8	12.0	9.4	6.2
Taux d'exogamie	13.2	12.3	10.8	9.5	7.3	4.6

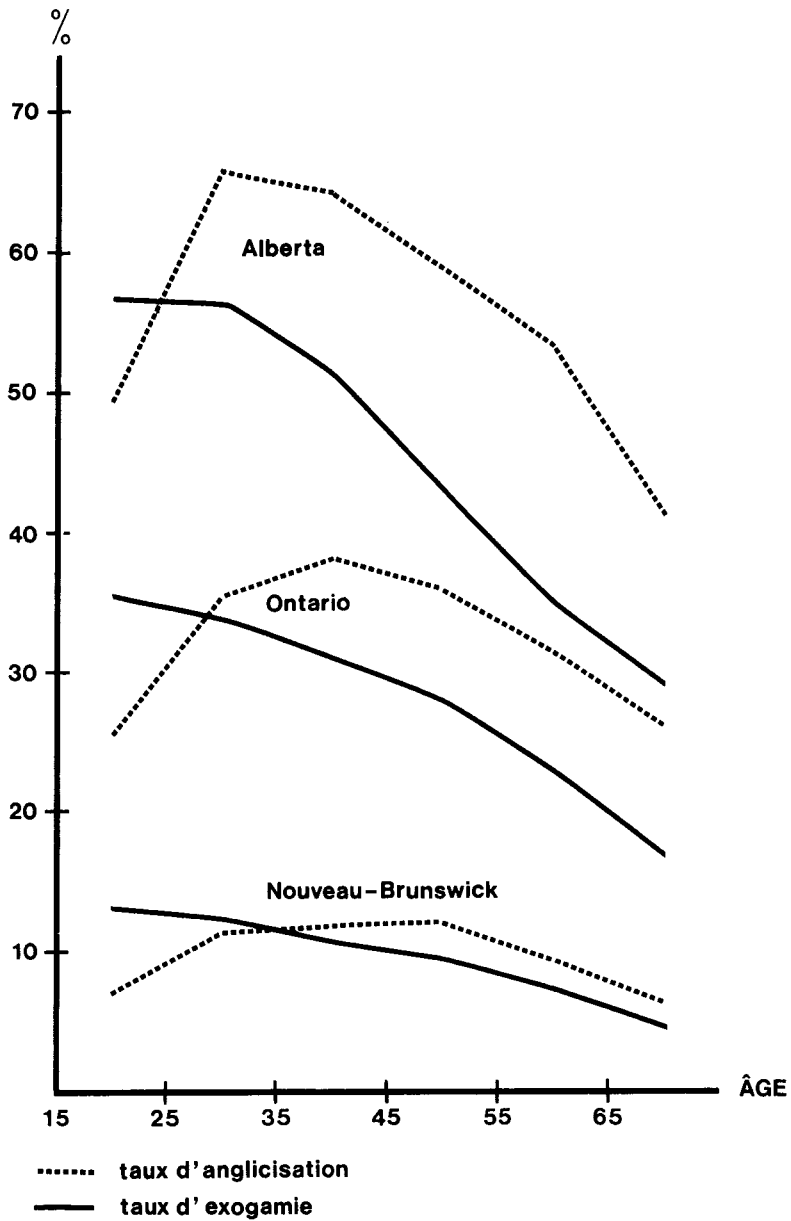
SOURCE: Statistique Canada, *Recensement du Canada, 1971: Langue par groupe d'âge*, cat. 92-733, Ottawa, janvier 1974; et tabulation spéciale.

leur rapprochement relatif de leurs milieux d'origine, il y a lieu de s'attendre à ce que les choix matrimoniaux des jeunes adultes s'avèreront linguistiquement moins hétérogènes que ceux des mariages ou remariages plus tardifs. En ce sens les taux d'exogamie précoce des vingt-cinq à trente-quatre ans et surtout des quinze à vingt-quatre ans pourraient sous-évaluer les taux d'exogamie des groupes-repères futurs.

Lorsqu'on superpose sur un même graphique les courbes d'exogamie et d'anglicisation, l'appui qu'ont pris les taux d'anglicisation sur les taux d'exogamie durant les quatre dernières décennies, et l'appui que ceux-là prendront vraisemblablement sur ceux-ci dans les décennies à venir se manifestent de façon particulièrement éloquentة.⁴ Double constatation qui se réalise d'ailleurs tout aussi bien pour les autres minorités de langue française absentes du graphique 1 que pour la relation entre exogamie et francisation chez la minorité québécoise de langue maternelle anglaise. Comme pour les taux de transfert, les phénomènes généraux de société qui sous-tendent également

4. Nous ne voulons pas laisser par ce choix de vocabulaire l'impression que la relation entre exogamie et anglicisation est purement de cause à effet. L'appui en question est en partie réciproque, et même si la quasi-totalité des individus exogames de langue maternelle française ont déclaré l'anglais comme langue d'usage, l'exogamie découle sûrement, dans une certaine proportion des cas, de transferts précoces déjà consommés. Nous avons développé davantage ce point de vue dans: « Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, XVI, 1, 1979: 21-31.

GRAPHIQUE 1



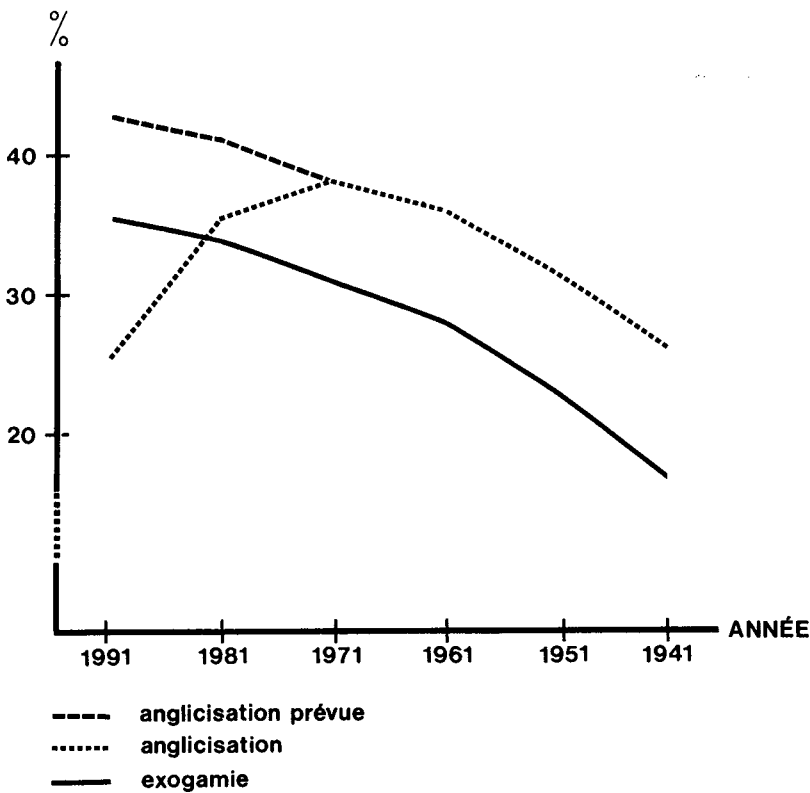
*Taux d'anglicisation et taux d'exogamie,
Alberta, Ontario et Nouveau-Brunswick, 1941-1971.*

l'exogamie font qu'une situation linguistique régionale particulière ne se reflète qu'en une différence d'échelle et non de structure dans l'évolution diachronique des taux d'exogamie.

La position du point de rencontre des deux types de courbe au graphique 1 illustre toutefois une certaine différenciation de la relation entre les phénomènes d'exogamie et de transfert d'une minorité à l'autre. Le point de rencontre le plus précoce s'observe en Alberta, et le plus tardif au Nouveau-Brunswick : positions graphiques relatives qui reflètent simplement le fait que, chez les minorités les plus exposées au transfert, la relation entre celui-ci et l'exogamie est plus relâchée que chez les minorités plus résistantes. Autrement dit, l'affirmation du phénomène d'anglicisation en Alberta attend moins qu'au Nouveau-Brunswick le nombre des années et l'avènement du choix matrimonial.

En guise d'application des taux d'exogamie précoce observés en 1971 et du parallélisme passé des phénomènes d'exogamie et de transfert, le graphique 2 montre une prévision des taux d'anglicisation des groupes-repères de la minorité

GRAPHIQUE 2



Taux d'anglicisation prévu, 1981 et 1991, selon le taux d'exogamie précoce, 1971, Ontario.

franco-ontarienne en 1981 et 1991, prévision que nous considérons conservatrice dans la mesure où les taux d'exogamie précoce sous-estiment les taux d'exogamie des groupes-repères futurs. Bien que la présente stratégie franco-ontarienne d'homogénéisation linguistique des conseils scolaires et des écoles vise à renforcer l'endogamie et la rétention linguistiques chez les jeunes Ontariens de langue maternelle française, cette mesure paraît beaucoup trop sectorielle et restreinte pour faire un contrepoids efficace aux faits de société qui nourrissent l'exogamie et la mobilité linguistiques, pour ne pas dire la mobilité tout court.⁵

Pour expliquer la croissance régulière des taux de transfert linguistique, nous avons déjà avancé quelques arguments d'ordre général dont l'un suggérerait comment cette croissance se nourrirait en quelque sorte d'elle-même.⁶ L'examen des conjoints exogames selon leur origine ethnique nous permet, en terminant, de préciser aussi ce dernier argument.

On peut facilement concevoir comment l'exogamie peut s'alimenter d'elle-même, en ce que le rejeton d'un mariage hétérolinguistique de par ses contacts directs avec deux langues, voire deux groupes linguistiques, devrait normalement à son tour se trouver mieux disposé à contracter un mariage mixte qu'un enfant issu d'un couple linguistiquement homogène. Une tabulation spéciale obtenue de Statistique Canada pour Montréal, Ottawa et Sudbury a confirmé que, dans toutes ces régions métropolitaines, le taux d'exogamie des individus de langue maternelle anglaise mais d'ascendance paternelle française avec des membres du groupe de langue française était effectivement plus de deux fois celui du reste du groupe de langue maternelle anglaise avec le groupe français. Symétriquement, les individus de langue maternelle française mais d'origine ethnique britannique font preuve d'une semblable prédisposition favorable à l'exogamie avec le groupe de langue maternelle anglaise. Ces propensions différentielles à l'exogamie seraient encore plus accentuées si les données sur l'origine permettaient de faire entrer en ligne de compte l'ascendance maternelle des conjoints.

Quoi qu'il en soit, le mécanisme d'auto-emballement de l'exogamie est aussi plausible que démontrable. Et pour autant qu'un mariage hétérolinguistique entraîne généralement un transfert de la part d'au moins un des partenaires, ce mécanisme à la fois explique clairement une partie de l'accélération observée du rythme des transferts et laisse prévoir, tout aussi clairement, une croissance continue des transferts dans l'avenir.

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

5. Il nous semble également futile d'espérer qu'une quelconque politique de bilinguisme puisse influencer sur l'orientation linguistique des mariages mixtes en Ontario qui, en 1917, optaient neuf fois sur dix pour l'anglais comme langue d'usage. Par contre, la promotion vigoureuse du français pourrait contribuer à équilibrer, sinon à faire pencher en faveur du français, l'orientation des mariages mixtes au Québec, et à rendre désuètes dans cette province les attitudes ou politiques endogamistes canadiennes-françaises traditionnelles.

6. « Les transferts linguistiques... », *op. cit.*, pp. 348-350.